

Séance du 30 avril 2025

PRESENTS : MM VANDERSTRAETEN R., Bourgmestre ;
DELPOMDOR D., KELIDIS M., MONNIEZ C., CANGE S., HOSLET G.,
Echevins
SAVINI A.M., MARIR K., WATTIEZ F., CIAVARELLA S., WALLEMACQ
H., MEUNIER Q., DELGUSTE B., CORNELIS A., HENRARD J., LAURENT
L., de DUVE C., LEMAIRE V., BELIN C., MARDENS T.,
LIENARD A., Conseillers

BILLOUET V. Directrice Générale

LE CONSEIL COMMUNAL,

Délibérant en séance publique;

Revu sa délibération du 12 février 2025 prenant acte de la désignation des 4 délégués de la commune de Bernissart au sein de l'assemblée générale de la SRL L'Habitat du Pays Vert ;

Vu le courrier de la SRL L'Habitat du Pays Vert du 25 mars 2025 sollicitant la commune pour proposer un représentant au conseil d'administration de ladite SRL ;

Attendu qu'un seul représentant doit être proposé et qu'il revient donc à la majorité de faire cette proposition ;

Vu les articles L1122-34 §2 à §2/3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu la proposition du collège de déposer la candidature de **Madame Marina KELIDIS** ;

Considérant que le nombre de candidatures équivaut au nombre de mandats à pourvoir et que leur répartition est conforme à la clé choisie; que dès lors qu'un tiers des membres présents du Conseil n'a pas demandé de procéder à un vote, il y a lieu de prendre acte de cette désignation, conformément à l'article L1122-34 § 2/1 CDLD ;

PREND ACTE de la proposition en qualité de représentant de la Commune de Bernissart au sein du conseil d'administration de la SRL L'Habitat du Pays Vert de **Madame Marina KELIDIS**.

Article 2 : La présente délibération sera transmise :

- à la directrice générale ;
- à la SRL L'Habitat du Pays Vert ;
- à l'intéressé.

La Directrice générale,

Véronique BILLOUET

PAR LE CONSEIL :



Le Bourgmestre,

Roger VANDERSTRAETEN